

Assemblée Générale, 24 octobre 2025

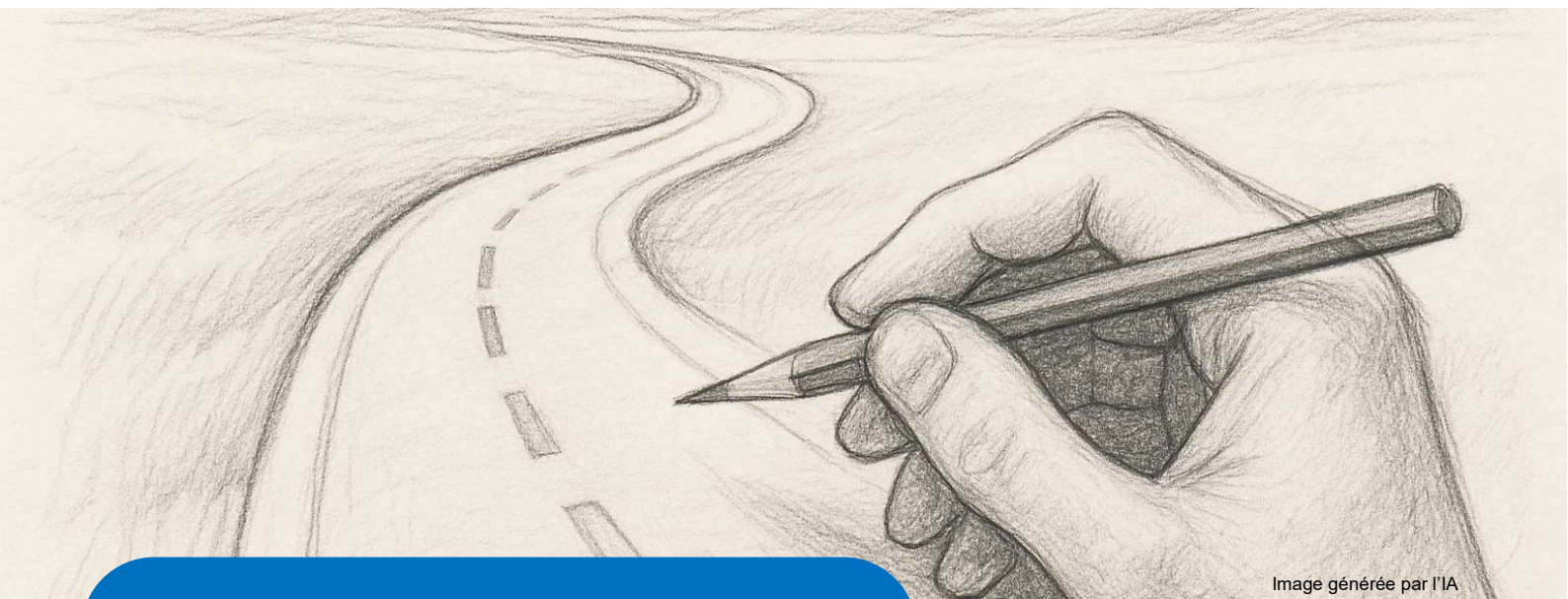


Image générée par l'IA

Face aux évolutions institutionnelles, sociales et financières qui influent sur l'exercice des mandats locaux, l'Association des maires et présidents de communautés des Vosges (AMV 88) propose une feuille de route pour structurer son action dans les années à venir.

Objectif 1 Consolider, pérenniser et construire l'offre des services de l'AMV 88 dans un contexte financier contraint

Objectif 2 Assurer une gouvernance moderne, ouverte, lisible et représentative

Objectif 3 Développer la communication et le lien direct avec les élus

Objectif 4 Affirmer le rôle politique et collectif de l'AMV 88

Fruit d'un travail participatif (questionnaire, rencontres territoriales, groupe de travail, etc.), cette **feuille de route** propose une vision collective et des **objectifs stratégiques**, accompagnés de **déclinaisons précises** et **d'actions à court terme ciblées** pour renforcer le rôle de l'AMV 88 pour ses adhérents.



Objectif 1

Consolider, pérenniser et construire l'offre des services de l'AMV 88 dans un contexte financier contraint

Renforcer la capacité de l'AMV 88 à répondre aux attentes concrètes des élus et de leurs équipes, dans un environnement de plus en plus complexe et contraint

Déclinaison de l'objectif

- Pérenniser les fondamentaux de l'accompagnement (assistance juridique, formations adaptées, réponses individualisées aux sollicitations).
- Renforcer l'accueil et l'appui à la prise de fonction des nouveaux élus (kit du nouveau maire enrichi, accompagnement personnalisé, mentorat).
- Développer des services en lien avec les enjeux numériques (dématérialisation, cybersécurité, intelligence artificielle, outils collaboratifs...).
- Structurer économiquement l'offre des services de l'AMV 88 (clarification des services inclus, tarification différenciée, nouveaux partenariats...).

Actions à court terme

- Adapter l'offre de formation (formats courts si mieux adaptés à la thématique, vidéos ciblées...) sur les prochains programmes.
- Renforcer le « kit du nouveau maire » en ajoutant une liste des actions à enclencher pour être à ses côtés dès les toutes premières heures de la prise de fonction.
- Initier une logique d'accompagnement par les pairs.
- Étudier un dispositif de remplacement temporaire des secrétaires de mairie.

Objectif 2

Assurer une gouvernance moderne, ouverte, lisible et représentative

Assurer un fonctionnement associatif efficace, accessible à tous les territoires et porteur d'une légitimité renforcée

Déclinaison de l'objectif

- Clarifier les rôles, missions et règles de fonctionnement des instances (organigramme, note explicative, communication ciblée...).
- Renforcer la représentativité territoriale et la parité dans les instances (suites à donner aux vacances de poste, clause de revoyure au niveau des représentations...).
- Favoriser l'ouverture et l'implication des élus et partenaires (immersion, rencontres décentralisées, lien avec des conseils municipaux des jeunes et l'Association des anciens maires et adjoints (ADAMA-88), associations locales d'élus...).

Actions à court terme

- Organiser une rencontre avec le Bureau de l'AMV 88 lors des conférences des maires au sein des intercommunalités, au moins deux fois sur le mandat.
- Intensifier le dialogue avec chaque partenaire institutionnel (Préfecture, Présidence du Conseil Départemental, Parlementaires...), en instaurant au moins deux rencontres annuelles pour partager les enjeux communs et développer des coopérations concrètes.
- Analyser régulièrement l'efficacité des représentations au sein des commissions à l'initiative des représentants y siégeant ou du Bureau de l'AMV 88.

Objectif 3

Développer la communication et le lien direct avec les élus

Donner à chaque adhérent une information utile, accessible et régulière, tout en valorisant l'image et le rôle de l'Association

Déclinaison de l'objectif

- Continuer à adapter les outils et supports à disposition des adhérents (site Internet, lettres d'information, plateforme numérique...).
- Valoriser l'action de l'AMV 88 auprès des élus, des partenaires et du grand public (communication institutionnelle, identité, projets concrets...).
- Développer des formats réguliers de dialogue et d'échanges directs (visioconférence, événements, relais de proximité...).

Actions à court terme

- Réfléchir à une nouvelle identité « Assemblée des Maires et des Présidents des communautés des Vosges » (AMV 88) en lien avec une réflexion menée au niveau de l'Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF)
- Lancer les "Cafés de l'AMV 88" en visioconférence tous les deux mois à destination des adhérents.

Objectif 4

Affirmer le rôle politique et collectif de l'AMV 88

Faire entendre la voix des maires et des présidents d'intercommunalité vosgiens, défendre leurs intérêts et renforcer la cohésion entre les adhérents

Déclinaison de l'objectif

- Porter une parole politique claire, collective et audible des maires et des présidents des communautés des Vosges (plateforme de propositions, expression publique, lien avec l'AMF...).
- Défendre les élus dans leur mandat (attractivité, statut, prévention et soutien face aux agressions...).
- Renforcer la dynamique collective et territoriale entre adhérents (temps forts, réseaux de proximité, groupes projets thématiques notamment sur la déclinaison des objectifs de la feuille de route...).

Actions à court terme

- Élargir dans les statuts de l'AMV 88 le soutien aux élus « pour toutes les formes d'agressions »
- Élaborer une note d'alertes et d'opportunités sur l'attractivité du mandat.



Nous contacter

Courrier

8 rue de la Préfecture

88088 EPINAL Cedex 09

Courriel

amv88@vosges.fr

Téléphone

03 29 29 88 30

Nous rencontrer

17 avenue Gambetta à Epinal

Nous retrouver sur internet

www.maires88.asso.fr

Nous suivre

www.facebook.com/amv88mairesdesvosges

L'Association des maires et présidents de communautés des Vosges adresse ses sincères remerciements à l'ensemble des élus qui ont participé à la démarche et particulièrement au groupe de travail dans le cadre de la démarche « AMV 88 Vision 2035 », piloté par Gilles DUBOIS, maire de Sanche, et Christophe LEMESLE, maire de Sainte-Barbe et président de la Communauté de Communes de la Région de Rambervillers.

Leurs contributions ont été précieuses pour nourrir la réflexion collective et tracer les perspectives de la feuille de route de l'AMV 88.

Elus du groupe de travail :

- Damien ADAM – La Neuveville-devant-Lépanges
- Alain AIGLE -Roville-aux-Chênes
- Francis ALLAIN– Chavelot
- Bernard ANTOINE – Bazoilles-et-Ménil
- Gilbert BOGARD – Lignéville
- Karine FLEURENTIN– Vincey
- Claude HUSSON– Pierrepont-sur-l'Arentèle
- Bernadette MARQUIS – Domèvre-sur-Avière
- Dominique PAGELOT – Jarménil
- Dominique SERDET – Madecourt
- Jean-Louis THOMAS– Pouxoux

